



FF HOCKEY

**PLAN DE LUTTE CONTRE
TOUTES FORMES DE
VIOLENCES
2024–2028**

PRÉAMBULE

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT TOTAL EN FAVEUR D'UN ENVIRONNEMENT SPORTIF SÛR, RESPECTUEUX, INCLUSIF ET PROTECTEUR POUR L'ENSEMBLE DES PRATIQUEANT·E·S, ENCADRANT·E·S, BÉNÉVOLES, OFFICIELLES, DIRIGEANT·E·S ET FAMILLES.

CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS DU MINISTÈRE DES SPORTS, LA FFH POURSUIT ET RENFORCE UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE PRÉVENTION, DÉTECTION ET TRAITEMENT DE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES - QU'ELLES SOIENT SEXUELLES, PHYSIQUES, PSYCHOLOGIQUES, VERBALES, DISCRIMINATOIRES OU NUMÉRIQUES.

CET ENGAGEMENT S'INSCRIT DANS UNE VOLONTÉ PROFONDE : FAIRE DU HOCKEY UN ESPACE DE PLAISIR, DE CONFIANCE, ET D'ÉGALITÉ, OÙ CHACUN ET CHACUNE PEUT ÉVOLUER EN SÉCURITÉ.

LE PRÉSENT PLAN STRUCTURE LES ACTIONS FÉDÉRALES POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES, SOUTENIR LES VICTIMES, FORMER LES ENCADRANT·E·S, GARANTIR L'HONORABILITÉ ET RENFORCER LA CULTURE ÉTHIQUE DE NOTRE SPORT.

UN PLAN TRANSVERSAL ET OPÉRATIONNEL

CE PLAN S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE PLURIANNUELLE (2025-2028) PERMETTANT DE STRUCTURER, RENFORCER ET PÉRENNISER LES ACTIONS DE PRÉVENTION.

IL MOBILISE L'ENSEMBLE DES SERVICES ET DES COMMISSIONS FÉDÉRALES :

- **FORMATION,**
- **ENCADREMENT,**
- **ORGANISATION DES COMPÉTITIONS,**
- **ANIMATION DES CLUBS,**
- **COMMUNICATION,**
- **ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUANTS,**
- **RÉGLEMENTATION ET GOUVERNANCE.**

CETTE TRANSVERSALITÉ GARANTIT QUE LA PROTECTION DES PERSONNES ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES NE SOIENT PAS UN SUJET ISOLÉ, MAIS BIEN UN ENJEU CENTRAL ET PERMANENT, INTÉGRÉ À L'ENSEMBLE DES ACTIONS FÉDÉRALES.

CE DOCUMENT A ÉTÉ CONÇU POUR ÊTRE LISIBLE, OPÉRATIONNEL ET DIRECTEMENT APPLICABLE PAR LES STRUCTURES FÉDÉRALES, LES LIGUES, COMITÉS ET CLUBS.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

OBJECTIF 1 : STRUCTURER LA GOUVERNANCE ET ASSURER UN TRAITEMENT RIGOUREUX DES SIGNALEMENTS

OBJECTIF 2 : FORMER ET OUTILLER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU HOCKEY

OBJECTIF 3 : PRÉVENIR ET SENSIBILISER POUR INSTAURER UNE CULTURE FÉDÉRALE PROTECTRICE

OBJECTIF 4 : LIBÉRER LA PAROLE ET RENFORCER LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

OBJECTIF 5 : CONTRÔLER L'HONORABILITÉ ET GARANTIR UN ENCADREMENT SÉCURITAIRE

OBJECTIF 6 : LUTTER CONTRE LES DÉRIVES ET GARANTIR L'INTÉGRITÉ SPORTIVE

OBJECTIF 1

STRUCTURER LA GOUVERNANCE ET ASSURER UN TRAITEMENT RIGOUREUX DES SIGNALEMENTS

ÉTAT DES LIEUX :

- Une commission fédérale « lutte contre les violences » constituée d'élus, référent·e intégrité/honorabilité, cadres techniques, bénévoles, psychologues, SHN, médecin fédéral, etc est mise en place.
- Une « cellule signal hockey » réceptionne les signalements via une adresse confidentielle.
- Les signalements nécessitent une gestion professionnelle, impartiale et documentée.
- Le changement de gouvernance (2024) nécessite une réorganisation du groupe de travail.

ENJEUX :

- Garantir la sécurité et la protection des victimes.
- Assurer une réponse rapide, documentée et conforme aux obligations du Ministère.
- Installer une gouvernance claire, stable et pilotée.
- Rassurer les clubs et les familles quant au sérieux et à l'urgence du traitement des situations / signalements.

FREINS IDENTIFIÉS :

- Manque d'homogénéité des pratiques dans les structures.
- Rotation des bénévoles et dirigeants.
- Méconnaissance des procédures pour les personnes en charge de traitement des signalements
- Crainte de la part des licencié·es de signaler les faits.

ACTIONS PROPOSÉES

AXE 1 : STRUCTURER LA GOUVERNANCE FÉDÉRALE

- **Réorganiser le groupe de travail national** (élus + cadre d'État + experts)
- **Clarifier les rôles :**
 - référent intégrité
 - cellule signal
 - commission éthique
- **Formaliser les circuits décisionnels :** (signalement → traitement → décision → suivi)
- **Coopérer** avec des institutions compétentes

AXE 2 : HARMONISER LES PROCÉDURES DANS TOUT LE RÉSEAU

- Déployer un outil de procédures à suivre avant le signalement (réception de la parole, démarches à effectuer vers le signalement).
- Organiser des webinaires pour expliquer la méthodologie de traitement.

AXE 3 : SUIVRE ET ÉVALUER LES ACTIONS

- **Réaliser un bilan annuel** (nature, délais, types d'accompagnement) **de la lutte contre les violences.**
- **Ajuster les actions en fonction des retours du terrain.**

ÉVALUATION

- % de ligues et comités ayant mis en place un référent intégrité.
- Délai moyen de traitement des signalements.
- Nombre de mises à jour réglementaires validées au CD.

OBJECTIF 2

FORMER ET OUTILLER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU HOCKEY

État des lieux :

- **Modules e-learning sur l'éthique, la déontologie et la lutte contre les violences sont déjà mobilisés** (collaboration FFH/FFJDA).
- **Des modules intégrés dans les formations fédérales :**
 - DF1/DF2/DF3
 - Coaching Performance (entraîneur.es clubs Elite et Nationale 1)
- **Les cadres techniques et entraîneurs nationaux sont orientés vers les formations de leur DRAJES de rattachement.**

ENJEUX :

- **Tous les encadrants doivent être capables de détecter, réagir, signaler.**
- **Harmoniser les connaissances à l'échelle nationale.**
- **Former aussi les publics souvent oubliés :** parents accompagnateurs, bénévoles, dirigeants.
- **Responsabiliser les personnes en situation d'autorité dans les clubs.**

FREINS IDENTIFIÉS :

- **Temps disponible limité des bénévoles.**
- **Forte disparité du niveau des sensibilisations entre structures.**
- **Difficulté à rendre la formation obligatoire dans tous les environnements.**

ACTIONS PROPOSÉES

Axe 1 : RENDRE LA FORMATION OBLIGATOIRE

- **Former 100 % des encadrants** : via des modules de formation e-learning « intégrité & lutte contre les violences » pour tous les encadrants fédéraux (licences dirigeantes/entraîneurs).
- **Intégrer la prévention des violences dans les diplômes DF.**
- **Déployer une plateforme nationale de formation FFH** (modules courts, accessibles)
- **Proposer un module spécifique pour l'encadrement des mineurs dans le hockey**

Axe 2 : OUTILLER LES ENCADRANTS ET DIRIGEANTS

- **Créer une mallette pédagogique prévention pour les clubs.**
- **Produire des vidéos, fiches réflexes, protocoles en cas d'urgence.**
- **Former les dirigeants sur la gestion de crise et la posture éthique.**
- **Renforcer les collaborations avec associations spécialisées, psychologues et experts.**

Axe 3 : SENSIBILISER LES PARENTS ET LES BÉNÉVOLES

- **Proposer des modules courts (30 min) pour les parents accompagnateurs.**
- **Organiser des réunions d'informations dans les clubs.**
- **Valoriser les bénévoles formés** (attestation FFH).

ÉVALUATION

- **% d'encadrants formés chaque année.**
- **Nombre de modules suivis / validés.**
- **Nombre de sessions territoriales organisées.**

OBJECTIF 3

PRÉVENIR ET SENSIBILISER POUR INSTAURER UNE CULTURE FÉDÉRALE PROTECTRICE

ETATS DES LIEUX :

- Des campagnes de communication sont prévues (affiches, vidéos, kakémonos).
- Certains clubs organisent déjà des initiatives locales.
- Campagne PSF sur cette thématique, très peu sollicitée par nos structures.

ENJEUX :

- Faire évoluer les représentations : « la parole doit être possible ».
- Limiter l'isolement des victimes et les séquelles psychologiques.
- Valoriser les comportements respectueux (respect, solidarité, bienveillance).
- Impliquer l'ensemble des licencié·es : enfants, adolescents, adultes

FREINS :

- Tabous entourant certaines violences (sexuelles, psychologiques).
- Clubs parfois en manque d'outils ou de ressources humaines.
- Sentiment que « cela n'arrive pas chez nous ».

ACTIONS PROPOSÉES

AXE 1 : DÉPLOYER UNE CULTURE FÉDÉRALE PROTECTRICE

- Lancer une campagne nationale FFH (affiches, vidéos, supports clubs).
- Créer un label "Structure engagée contre les violences".
- Mettre en avant les bonnes pratiques des structures sur le site fédéral.

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES CLUBS DANS LEURS ACTIONS

- Construire un questionnaire annuel pour identifier les besoins des structures.
- Proposer des ateliers clés en main (harcèlement, consentement, émotions).
- Mettre à disposition un kit événementiel : kakémonos, boîte à idées...
- Accompagner les structures dans la création de leurs propres temps de sensibilisation (ateliers, conférences)
- Identifier une personne référente dans chaque structure pour sensibiliser sur diverses thématiques : honorabilité, signalement
- Diffuser largement les campagnes ministérielles

AXE 3 : SENSIBILISER LES LICENCIÉS, EN PARTICULIER LES JEUNES

- Créer des outils pédagogiques adaptés aux enfants (BD, vidéos, posters).
- Développer des ateliers sur les comportements respectueux.
- Monter un programme "Jeunes Ambassadeurs respect & intégrité".
- Mettre en place des stands de sensibilisation lors des événements (kakémonos, ateliers, boîte à idées)

ÉVALUATION

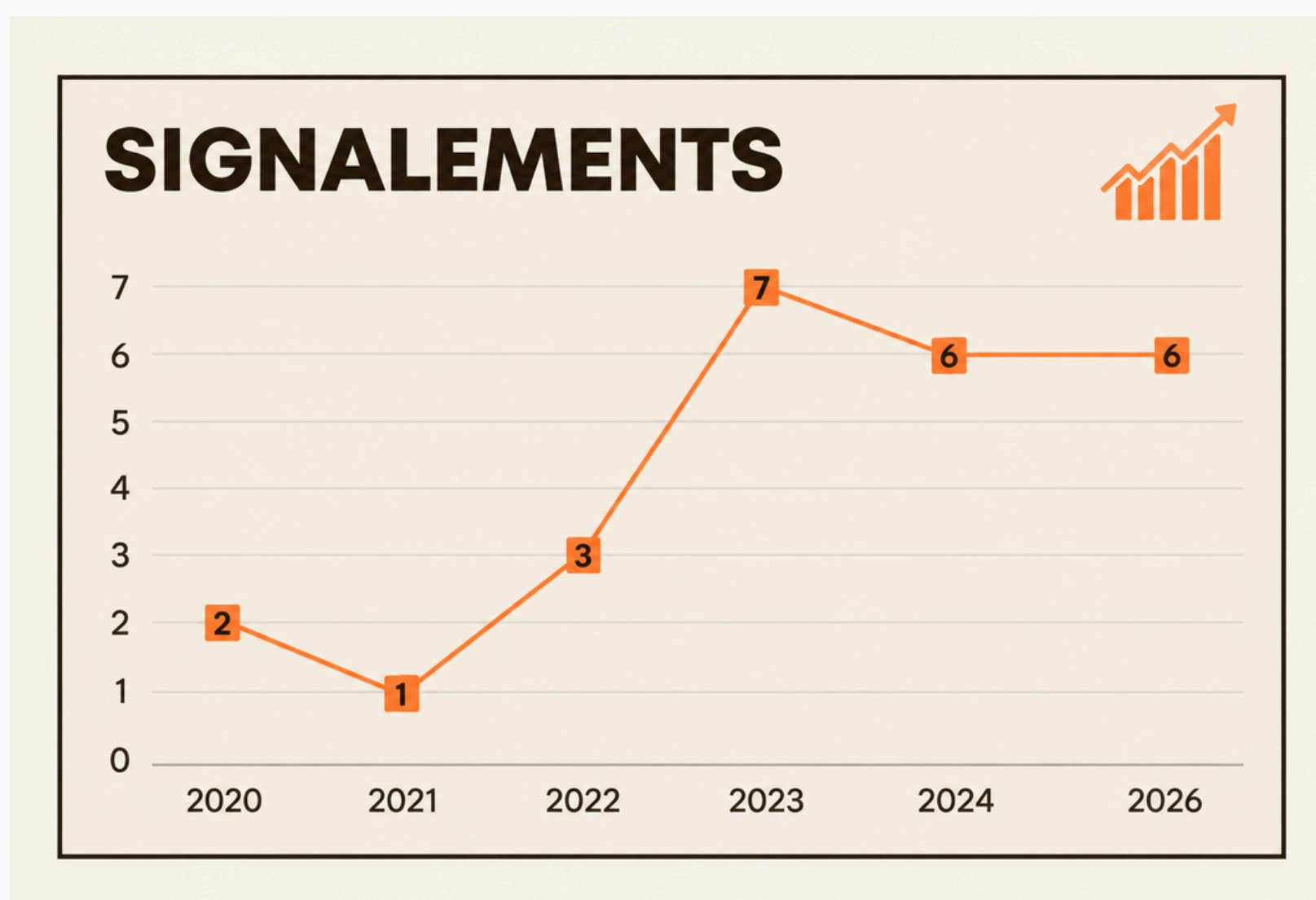
- Nombre de clubs labellisés.
- Nombre de supports diffusés.
- Taux de participation aux campagnes de sensibilisation.
- Questionnaire de satisfaction : connaître les besoins des structures sur ces thématiques.

OBJECTIF 4

LIBÉRER LA PAROLE ET RENFORCER LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

ETATS DES LIEUX :

- L'adresse mail « cellule signal hockey » est opérationnelle et confidentielle.
- Travail collaboratif déjà engagé avec associations, instances ministérielles et services spécialisés.



ENJEUX :

- Permettre aux victimes et témoins de se sentir en sécurité pour parler.
- Améliorer la qualité du recueil de parole.
- Favoriser l'accompagnement psychologique, juridique et social.
- Inscrire la FFH dans une démarche exemplaire au service des pratiquants.

FREINS :

- Crainte de représailles ou de retombées.
- **Difficulté à reconnaître certains faits comme des violences.**
- Manque d'espaces confidentiels dans les clubs.
- Ne pas dédramatiser certaines situations.

ACTIONS PROPOSÉES

AXE 1 : FACILITER LE SIGNALEMENT

- Renforcer la promotion de la cellule signal hockey sur tous les supports fédéraux
- Mettre en place des QR codes "Signaler - Besoin d'aide".
- Créer un formulaire sécurisé accessible sur smartphone.

AXE 2 : AMÉLIORER L'ÉCOUTE ET L'ACCOMPAGNEMENT

- Mettre à disposition des clubs un protocole d'accueil de la parole avec un référent.e : recueil - écoute - orientation - suivi
- Accompagner les victimes dans leurs démarches (administratives, juridiques).
- Mettre à disposition un répertoire national des contacts d'aide : 119, 3018, associations locales, Cellule Signal Sports
- Créer un module destiné aux jeunes pour comprendre la notion de violence et apprendre à demander de l'aide.

AXE 3 : RENFORCER LES PARTENARIATS

- Collaborer avec la Cellule Signal-Sports du Ministère.
- Travailler avec des associations spécialisées (harcèlement, violences sexuelles...).
- Organiser des conférences, ateliers et témoignages avec associations spécialisées.

ÉVALUATION

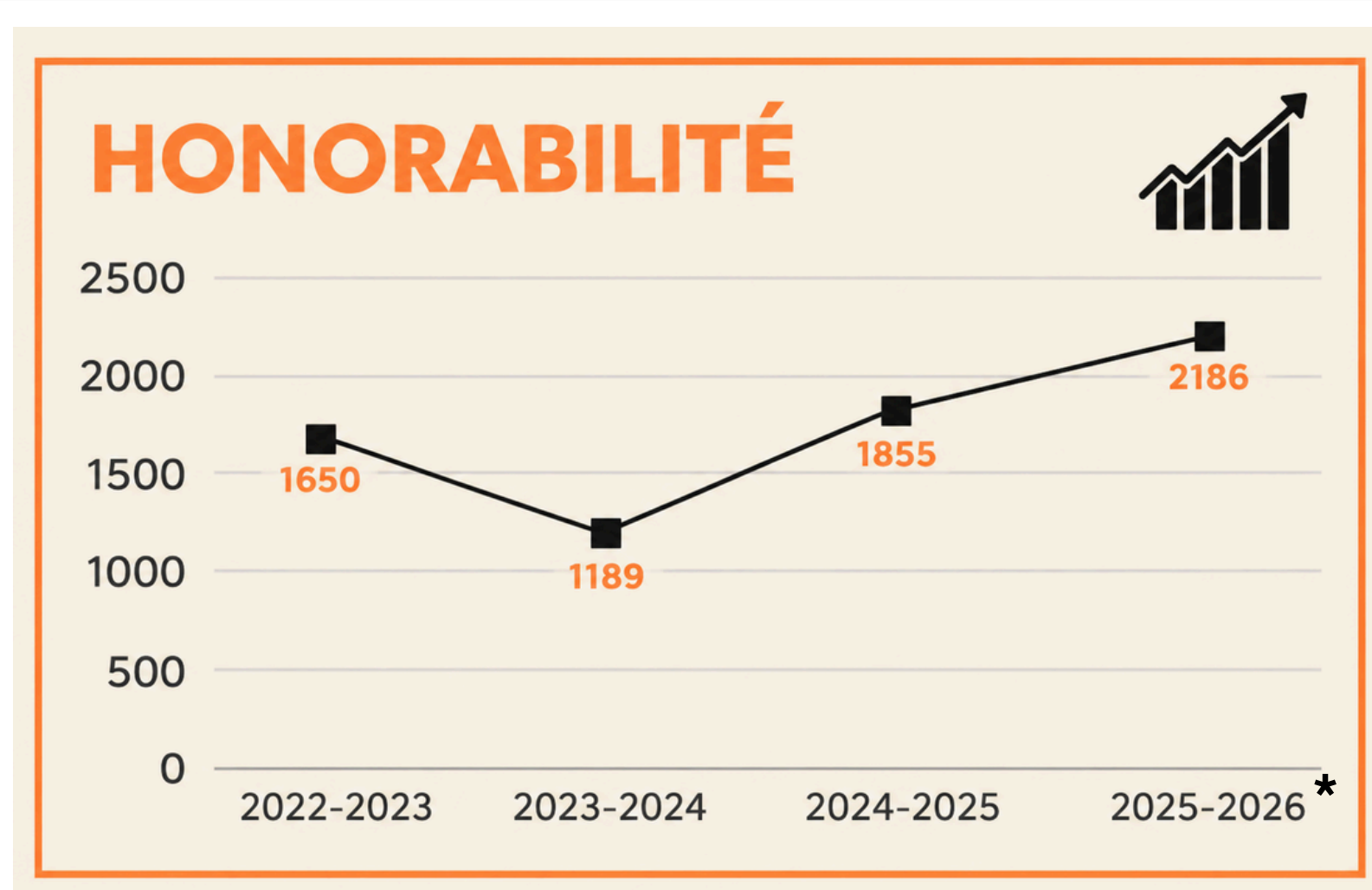
- Nombre de signalements traités
- % des victimes orientées vers un professionnel adapté.
- Taux de satisfaction (anonyme) sur la prise en charge FFH.

OBJECTIF 5

CONTRÔLER L'HONORABILITÉ ET GARANTIR UN ENCADREMENT SÉCURITAIRE

ETATS DES LIEUX :

- Dépôt hebdomadaire des fichiers d'honorabilité sur la plateforme dédiée.
- Vérification régulière des cartes professionnelles des encadrants.
- Suivi des intervenants en pôles/EDF.
- Veille effectuée sur les membres de bureaux de ligues, comités et clubs.



*Non AIA de septembre 2025 à mai 2026

AIA

≈ 10%

Juin 2025 : tous les AIA ont été traités

ENJEUX :

- Garantir que toutes les personnes en contact avec les pratiquants, notamment mineurs, sont autorisées, qualifiées et honorables.
- Renforcer la confiance des familles.
- Sécuriser les structures sportives.

FREINS :

- Procédures parfois méconnues par les clubs.
- Complexité administrative (cartes professionnelles, diplômes étrangers, VAE...).
- Charge de travail croissante pour le référent honorabilité.

ACTIONS PROPOSÉES

AXE 1 : RENFORCER LES OBLIGATIONS D'HONORABILITÉ

- Dépôt hebdomadaire des fichiers d'honorabilité sur la plateforme dédiée.
- **Rendre obligatoire le contrôle d'honorabilité pour toute prise de licence dirigeante/encadrante** : contrôle systématique des personnes en situation d'encadrement.
- Vérification des cartes professionnelles.
- Intégrer systématiquement les évolutions légales dans le règlement administratif fédéral.

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES CLUBS DANS LEURS DÉMARCHES

- Clarifier les processus dans un guide national d'honorabilité.
- **Soutenir les clubs pour les démarches** : Validation d'Acquis par l'Expérience (VAE), diplômes étrangers.
- Mettre en place un outil numérique de suivi.

AXE 3 : SÉCURISER L'INTERVENTION DE TOUS LES ENCADRANTS

- Suivi renforcé des intervenants en Pôles et EDF.
- Clarification réglementaire chaque début de saison.
- Attention particulière auprès des clubs ayant un public mineur.

ÉVALUATION

- % de personnes contrôlées chaque année.
- Nombre de situations régularisées.
- Temps moyen de traitement.

OBJECTIF 6

LUTTER CONTRE LES DÉRIVES ET GARANTIR L'INTÉGRITÉ SPORTIVE (DONT L'ANTIDOPAGE)

ETATS DES LIEUX :

- Des actions antidopage sont menées chaque année par des personnes agréées AFLD.
- Les sportifs concernés doivent obtenir leur certificat ADEL.

ENJEUX :

- Prévenir les risques pour la santé.
- Protéger l'éthique sportive (dérives, paris sportifs, corruption).
- Sensibiliser les jeunes sportifs de haut niveau.

FREINS :

- Méconnaissance des risques.
- Vulnérabilité des plus jeunes face à la pression sportive.
- Manque de prévention dans les clubs.

ACTIONS PROPOSÉES

AXE 1 : LUTTER CONTRE LES CONDUITES DOPANTES

- Intensifier les formations antidopage dans toutes les structures PPD et jeunes EDF Certification ADEL pour les compétitions internationales.
- Proposer des ateliers en lien avec des experts agréés AFLD.

AXE 2 : PRÉVENIR LES DÉRIVES SPORTIVES

- Développer des supports pédagogiques pour expliquer les risques
- Sensibilisation au rôle de l'entraîneur (posture, pression psychologique).
- Modules sur les conflits d'intérêts et la corruption.

AXE 3 : FORMER LES OFFICIELS ET ARBITRES

- Sessions spécifiques sur l'éthique du jugement.
- Formation sur la gestion de conflits et comportements agressifs.
- Création d'un guide "arbitrage et intégrité".

ÉVALUATION

- % de personnes certifiées sur ADEL
- Nombre de formations proposées
- Nombre de cadres formés
- % d'officiels formés

CONCLUSION

UNE FÉDÉRATION ENTIÈREMENT MOBILISÉE

La lutte contre toutes les formes de violences n'est pas seulement un enjeu sportif : c'est un enjeu sociétal, essentiel pour la protection des enfants, le respect de toutes les personnes, l'égalité et l'éthique dans la pratique sportive.

La Fédération Française de Hockey affirme sa volonté d'être une fédération exemplaire, mobilisée aux côtés du Ministère des Sports et pleinement engagée dans la construction d'un environnement sportif sain, sécurisé, respectueux et inclusif.

Ce plan ne pourra réussir qu'avec l'implication de l'ensemble du réseau fédéral : Ligues régionales, Comités départementaux, clubs, encadrants, éducateurs, arbitres, dirigeants, familles et bénévoles.

Ensemble, nous avons la responsabilité de créer un hockey protecteur, où chacun peut pratiquer en confiance et s'épanouir.



CELLULE DE SIGNALEMENT

signal-hockey@ffhockey.org